



Université  
de Toulouse

**Compte-rendu de  
la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du PRES « Université de Toulouse »  
du jeudi 24 novembre 2011 à 16h00  
à l'Université Paul Sabatier**

**Etaient présents :**

***Représentants des membres fondateurs***

Bruno SIRE, Président, Université Toulouse I – Capitole  
Daniel FILÂTRE, Président, Université Toulouse II – Le Mirail  
Gilles FOURTANIER, Président, Université Toulouse III – Paul Sabatier  
Marc REVERSAT, Université Toulouse III – Paul Sabatier  
Gilbert CASAMATTA, Président, INP de Toulouse et Président du PRES  
Michel PETITPREZ, INP de Toulouse  
Didier MARQUIS, Directeur, INSA de Toulouse  
Olivier FOURURE, Directeur général, ISAE

***Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs***

Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Génopôle Toulouse Midi-Pyrénées

***Représentants des collectivités territoriales***

Pierre COHEN, Président de la Communauté Urbaine Grand Toulouse  
Nicole BELLOUBET, Conseil Régional Midi-Pyrénées

***Représentants des milieux socio-économiques***

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social et Environnemental de Midi-Pyrénées,  
Président

***Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche non fondateurs***

Bruno VERLON, CREDIGE,  
Hervé PINGAUD, Centre Universitaire J-F Champollion

***Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs***

Monique GARDES, Université Toulouse III –Paul Sabatier  
Jack THOMAS, Université Toulouse II – Le Mirail

***Représentants des personnels BIATOSS***

Pierre ESCALIER, INSA de Toulouse

***Représentants des étudiants***

***Assistaient avec voix consultative***

Marie-France BARTHET, Directrice Exécutive  
Marie-France CORNET, Responsable administratif et financier  
Raphaël ROSSEL, Agent Comptable

**Etaient excusés :**

Christian LAVIALLE, Université Toulouse I – Capitole, procuration à Bruno SIRE  
Pierre-Yves BOISSAU, procuration à Daniel FILÂTRE

Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, LCC  
Gilbert de TERSSAC, procuration à Gilbert CASAMATTA  
Alain COSTES, procuration à Jean-Louis CHAUZY  
Emeline CHAUCHARD, Université Toulouse II – Le Mirail  
Stéphanie MIROUSE, Université Toulouse III – Paul Sabatier

**Assistaient à la séance:**

José D'ANTIN, conseiller du Recteur de l'Académie de Toulouse pour l'enseignement supérieur et la recherche, représentant Olivier DUGRIP, Recteur

**Assistaient également à la séance :**

Christophe HAUNOLD, Directeur Département Valorisation  
Marie-Dominique HEUSSE, Service des Bibliothèques, représentée par MG JULLIEN  
Jean-Noël LARRÉ, Directeur du Service Immobilier et Aménagement  
Alexandre LEVY, Directeur du Service Communication et Relations Publiques  
Monique MARTINEZ, Collège Doctoral  
Brigitte PRADIN, DFVE  
Jean RAFENOMANJATO, DFVE  
Jacques REBISCOUL, Directeur du CIUT  
Jean-Luc ROLS, Département Formation et Vie Etudiante

**Invités**

Michel BASCLE, ENFA  
Jean-Pierre JUNG, ONERA  
Michèle MARIN, INRA  
Talal MASRI, ENIT  
Alain MILON, ENVT  
Hervé PASSERON, ESC Toulouse  
Marc PIRCHER, CNES, représenté par Catherine LAMBERT  
Philippe RAIMBAULT, IEP  
-

**Ordre du jour :**

- Point 1 – Approbation du compte-rendu du CA du 29 septembre 2011
- Point 2 – IDEX : présentation pour approbation
- Point 3 – SATT : création et participation du PRES
- Point 4 – Affaires budgétaires et financières
  - a. Clôture du CICT : devenir du fonds de roulement
  - b. DBM 2011-4
  - c. Budget primitif 2012
  - d. Conventions
- Point 5 – Organisation
  - a. Création d'une mission réseau des sites
  - b. Renouvellement du mandat de directeur du département FVE
  - c. Adhésion du CHU de Toulouse au PRES Université de Toulouse
- Point 6 – Toulouse Campus
  - a. Etat d'avancement des opérations
  - b. Conventions
- Point 7 – Date des Conseils d'Administration 2012
- Point 8 – Questions diverses

Le Conseil d'Administration débute à 16h00 dans les locaux de l'Université Paul Sabatier sous la présidence de Gilbert CASAMATTA.

## **Point 1– Approbation du compte-rendu du CA du 29 septembre 2011**

Pierre ESCALIER signale une erreur de nom parmi les intervenants au point 2 portant sur le dossier IDEX, il faut remplacer Pierre ESCALIER par Jean-Pierre JUNG.

**Le projet de compte-rendu du CA du 29 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.**

Christophe HAUNOLD notera aussi qu'au point 3, ledit compte rendu doit indiquer que le CA de la SATT comptera 3 représentants du CNRS, et non pas 2. Par ailleurs, le même compte-rendu doit mentionner que le principe d'une convention bénéficiaire avec l'Etat a été validé par le CA.

## **Point 2 – IDEX : présentation pour approbation**

Après la réflexion menée par le PRES et les différents groupes de travail institués, Gilbert CASAMATTA présente le dossier IDEX en mettant en avant les arguments développés à l'attention du jury. Il signale qu'un précédent exposé qui s'est tenu au Ministère a su rencontrer l'attention de l'auditoire (MESR et CGI) et donner lieu à des échanges permettant l'affinement du projet. Des chiffres de la Préfecture ont par ailleurs permis d'évaluer la dimension et l'efficacité du site. En l'occurrence, le site toulousain occupe la troisième place en termes de fonds mobilisés, de même si l'on rapporte cette somme au nombre d'enseignants chercheurs, ceci devant tous les gros sites.

Répondant aux réserves concernant la double-gouvernance, le projet déposé présente une gouvernance unique qui prendra la forme dès 2012 d'un grand établissement de type EPSCP. Pour des raisons de visibilité internationale, les projets d'excellence en formation ne seront pas hébergés par une ENS mais directement intégrés à la vie des établissements.

Le Sénat Académique dédié à la prospection scientifique sera institué fin décembre sinon début janvier. Le Sénat restreint sera composé de 12 scientifiques de renom nommés par les pôles. La première décision du Sénat Académique sera de nommer son président parmi les membres du Sénat restreint.

Le comité d'orientation stratégique sera composé par les donneurs d'ordre de notre écosystème : collectivités, pôles de compétitivité et entreprises. Le groupe des experts scientifiques, international, évaluera les projets d'excellence en recherche.

Les missions de chaque établissement membre ont été distribuées, par eux-mêmes et pour eux-mêmes, selon leur nature et leurs besoins, entre missions d'établissement et missions du site. Ce travail a donné lieu à des résultats assez convergents en termes de dévolution de moyens quantifiables à 7 % des budgets des établissements membres, niveau que Gilbert CASAMATTA juge significatif.

Le grand établissement s'appuiera sur une Charte, document juridique et opposable qui s'appliquera aussi en interne aux établissements membres. La limitation à l'endo-recrutement ou le bon octroi des primes d'excellence scientifique sont cités à titre d'exemple.

Dans un second temps, les universités vont se transformer en collèges. Il s'agit pour chacun des membres du site d'être visible à l'international, mais aussi pour le site de rationaliser (éviter les filières ou formations doublons, fédérer en collège unique les matières technologiques, unifier les circuits d'investissement, droit de blocage pour préserver l'harmonie de la politique de site...).

Le conseil de surveillance du site est également décrit, indépendant en réponse aux attentes du jury, de même que la composition du directoire et le mode de désignation de son président exécutif, tous deux gérant le site au quotidien.

Le dossier IDEX est finalisé à ce jour et le calendrier arrêté. Outre les dévolutions, les fonds IDEX seront gérés par le directoire pour l'ensemble des usagers.

Le cœur des projets est également abordé : formations d'excellence, formations interdisciplinaires (fonctionnement en majeur/mineur, selon trois niveaux et degrés

d'implication différents), partenariat avec le milieu industriel pour la formation interne et les stages, labellisation des formations d'ingénierie...

Concernant la recherche transversale, les projets seront orientés selon les ambitions des pôles de compétitivités (AESE, CBS, AgriMip Innovation)...

Pierre COHEN fait état d'échanges avec René RICOL, encourageants pour la candidature du site. Par ailleurs, faisant le lien avec l'intercommunalité, il souhaite que les établissements, leurs usagers, leurs personnels, s'approprient pleinement le projet.

Gilbert CASAMATTA rappelle que les CA des différents établissements membres ont ou vont approuver le changement, au-delà des questions posées par certaines tutelles (Défense pour l'ISAE, etc.).

Olivier FOURURE souligne que dans cette perspective d'appropriation, le projet toulousain offre, contrairement à d'autres, l'avantage d'être progressif.

Jack THOMAS précise que la communauté scientifique toulousaine doit être associée de façon transversale aux établissements membres.

L'ISAE indique qu'il s'inscrit pleinement dans le projet IDEX et qu'il se tient prêt à tisser des liens conventionnels forts avec ses partenaires allant jusqu'à la dévolution de certaines fonctions, mais émet des réserves sur les évolutions institutionnelles, qui ne sont pas inscrites dans son contrat 2012-2016, et qui devront préalablement être convenues avec sa tutelle et son conseil d'administration.

Bruno VERLON note que le rapprochement entre grandes écoles et universités (passerelles notamment) fait aussi partie des priorités à afficher, de même que la préservation de certaines appellations renommées.

Bruno SIRE appuie cet argument : les instituts et leurs réseaux (IEP, IAE, etc.) subsisteront dans leurs dénominations. Il ajoute que les efforts d'information en interne sont nombreux, et qu'ils suscitent un réel enthousiasme.

Jean-Louis CHAUZY note l'avancée du dossier et s'interroge sur le calendrier, le périmètre territorial et la méthodologie d'appropriation du projet toulousain comparé aux autres projets de sites.

Gilbert CASAMATTA relève que la motivation viendra d'un projet d'ambition supérieur, ainsi que de rencontres transversales. Tactiquement, les IUT sont partie intégrante de la réflexion, sans être mis en avant dans le dossier face au jury. Quant aux efforts de rationalisation, ceux-ci ne sauraient conduire, dans une optique de comparaison internationale notamment, à des licenciements sur le site. Il s'agit au contraire de redistribution des compétences et fonctions, des moyens et outils, au service des missions fondamentales.

Hervé PINGAUD souhaite qu'une fois les échéances passées, les membres associés soient mieux informés afin que la communication porte ses fruits en interne dans chaque établissement, sur tout le périmètre.

Gilbert CASAMATTA en a conscience et explique cette vitesse par des dates butoirs imposées.

Citant l'UPSITECH, Marc REVERSAT précise que toutes les écoles d'ingénieurs ne seront pas toutes dans le collège.

Daniel FILÂTRE note que le CA de Toulouse II le Mirail a approuvé les orientations prises par le PRES sous condition que les personnels et étudiants y soient associés, ce qui rendra utile, via les ateliers inter-établissements, un grand débat public et ouvert.

Claude CHEVALET veut savoir si le grand établissement est conditionné à l'obtention de l'IDEX.

Gilbert CASAMATTA répond par l'affirmative, le vote intervenant ce jour. Il s'agit d'une ambition nécessaire.

Nicole BELLOUBET rappelle à quel point la Région soutient la démarche, mettant en avant de nombreuses convergences : en matière de mutualisation, de soutien aux démarches

d'excellence, d'aide à la recherche transversale, de partenariat avec le monde industriel... Gilles FOURTANIER ajoute que les sciences humaines et sociales ont un grand rôle à jouer dans les projets transversaux.

Gilbert CASAMATTA appelle le conseil à se prononcer sur le projet IDEX, avec lancement de sa première phase : la transformation du PRES en grand établissement.

**Le conseil d'administration approuve ces dispositions à l'unanimité des membres présents.**

### **Point 3 –SATT : création et participation du PRES**

Christophe HAUNOLD fait un point sur l'état d'avancement de la SATT, société d'accélération des transferts de technologies dont les statuts ont été validés lors du précédent conseil d'administration, en même temps qu'ont été décidés les modes de représentation du PRES au CA de la SATT, le principe d'une convention bénéficiaire avec l'Etat ayant par ailleurs été validé.

Saisis et rencontrés par le PRES, le Rectorat et la Direction des finances publiques étudient les conditions juridiques de la création de la SATT, pour un retour attendu fin novembre et un premier versement par l'ANR au PRES courant décembre.

Dans cette perspective, **le CA autorise à l'unanimité le président du PRES à signer, dès sa réception, la convention de reversements pour la participation au capital de la SATT attribuant au PRES la somme de 420 000 €, participation qui permettra son fonctionnement effectif.**

Christophe HAUNOLD expose ensuite la convention de principe liant la SATT et le PRES, **convention adoptée à l'unanimité du conseil.**

### **Point 4 – Affaires budgétaires et financières**

Gilbert CASAMATTA précise que la décision de clôture du CICT est reportée au prochain conseil.

Marie-France CORNET introduit la DBM 2011-4, disposition technique et habituelle en fin d'année, comprenant différents mouvements de crédits et intégrant une subvention nouvelle de la Région pour l'organisation de la journée régionale des masters, ainsi qu'un amendement dans les modes de gestion comptable des crédits Labex (voir aussi annexes à l'OJ). Elle présente par ailleurs de nouveaux tarifs applicables en 2012 ainsi qu'une demande de dépassement de forfait au guide des missions.

**Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité du conseil.**

Marie-France BARTHET présente une vision synthétique du budget primitif 2012. Parti d'un budget initial d'approximativement 6 M€ en 2008, le PRES a fonctionné jusqu'en 2010 sur le fond d'amorçage. Le contrat quinquennal avec l'Etat 2011-2016 prévoit 1 M€ par an qui, conjugué à l'effort des établissements, permet d'équilibrer les comptes. Les contrats quinquennaux avec les collectivités locales ont également été renouvelés. Enfin, l'opération Campus est en plein déploiement.

Les missions 2012 des services RD, REI et FVE s'inscrivent dans la continuité des missions 2011, avec des budgets similaires. Idem pour le SICD (avec la mutualisation des achats électroniques et la reprise du CFCD), le CIUT et la MUFM (avec des accords

intergouvernementaux). Le SIA connaît lui une forte montée en puissance (opérations en loi MOP). Les nouvelles missions sont hors cadre du MESR et dépendent de la Région, de la DATAR, de l'Industrie. Par ailleurs, la création de la SATT va induire une externalisation du département Valorisation, lequel ne subsistera que pour le suivi de la SATT.

Gilles FOURTANIER demande si la mise en réserve de 5 % du budget 2012 s'applique au PRES. Marie-France BARTHET explique que non, le PRES n'étant pas un opérateur de l'Etat et ne recevant pas de ce fait de dotation globale de fonctionnement.

Marie-France CORNET précise que les crédits Labex ont été reventilés en une ultime modification.

Gilbert CASAMATTA met **ce budget au vote, adopté à l'unanimité du conseil.**

Marie-France CORNET présente plusieurs conventions classiques de subvention de la vie étudiante adressées préalablement aux membres du conseil, des conventions utiles au service de facturation du SICD, des conventions de préfinancement des Labex Next et Tulip par l'ANR et des premiers Equipex, des conventions de reversement aux laboratoires pour Tulip, la constitution d'un groupement d'achat pour les papiers, ainsi que le projet Feder éco-habitat auquel est associé le PRES.

**L'ensemble de ces conventions est adopté à l'unanimité des membres du PRES.**

## **Point 5 – Organisation**

La création d'une mission réseau des sites est l'aboutissement d'un projet liant le PRES à la Région. Son corolaire, l'installation d'un conseil des sites implique une modification du règlement intérieur du PRES.

Daniel FILÂTRE et Nicole BELLOUBET se réjouissent de cette avancée capitale et de la mobilisation qu'elle entraîne. La Région a besoin du PRES et inversement, notamment dans la mise en cohérence des formations.

Hervé PINGAUD indique que l'organe reste pour l'heure consultatif et pose la question de son évolution vers une fonction plus délibérative. De plus, Toulouse n'apparaît pas en tant que site dans la convention ce qui crée une relation asymétrique.

**Cette modification du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.**

Le conseil doit aussi se prononcer sur le renouvellement du mandat de directeur du département FVE, attribué à Jean-Luc ROLS.

**Ce renouvellement est adopté à l'unanimité.**

Jean-Luc ROLS remercie le conseil, tout en précisant que le cumul des postes de vice-président et directeur de département doit conduire rapidement à de nouveaux modes de fonctionnement.

Gilles FOURTANIER présente la demande d'adhésion du CHU de Toulouse au PRES Université de Toulouse. La participation de l'ICR est couplée à cette démarche.

**Cette adhésion conjointe de deux nouveaux membres associés est adoptée à l'unanimité.**

## Point 6 – Toulouse Campus :

Jean-Noël LARRE rappelle que toutes les opérations Campus sont à ce jour lancées. La fin des travaux de la MRV (15,5 M€) est prévu en décembre 2012. Le permis de construire de l'ECA (41,7 M€) a été obtenu en octobre pour un chantier démarrant en janvier 2012. L'opération Quartier des Sciences (28 M€) est lancée : le permis de construire est en cours de dépôt pour une livraison prévue mi-2014.

Les deux PPP du grand sud-est (150 M€) sont en voie d'avancement (négociation concernant la question de l'entretien-maintenance). Le PPP du Mirail est dans la phase de sélection des propositions définitives. Concernant les aménagements du grand sud-est (12,5 M€), l'APC a été lancé en novembre pour un début de chantier établi au troisième trimestre de l'année 2012.

Gilles FOURTANIER réitère ses inquiétudes concernant la question de la disposition et de l'utilisation des intérêts intercalaires pour le bâtiment de formation professionnelle et le centre de langues, ainsi que sur la question des crédits annuels d'entretien et maintenance (1,3 M€). Il déplore plus généralement, dans le déroulement du Plan Campus, un déficit d'attention et d'investissement à l'endroit d'UPS, néfaste jusqu'en termes d'image du site à l'international.

Marc REVERSAT abonde dans ce sens, évoquant également la maison de la réussite en licence, ceci s'ajoutant aux déclarations d'architectes remettant en cause le principe des démolitions-reconstructions, à la disparition d'un crédit Etat CPER pour une animalerie, ainsi qu'au désengagement du conseil général.

Jean-Noël LARRE précise que le PRES est là pour défendre la totalité des opérations du Plan Campus. 150 M€ sont disponibles sur le grand sud-est, pour 190 M€ de projets. De ce fait, le bureau du PRES a demandé au ministère d'utiliser les intérêts intercalaires pour les projets non financés. Sa décision sera prise en décembre. De même, suite à une déclaration récente, un courrier a été adressé par le PRES afin de rejeter l'idée d'une prise en charge des frais d'entretien et maintenance sur les budgets des établissements. De cette réponse dépend le calendrier des opérations en suspend. Enfin, un courrier a été adressé au Préfet afin d'attester de la bonne et diligente gestion de ces dossiers par le site.

Gilbert CASAMATTA précise que l'un des intérêts des PPP était précisément de soulager les établissements des frais d'entretien et maintenance.

**Le conseil autorise à l'unanimité le président du PRES à signer l'avenant à la convention d'opération ECA** pour notifier le marché et finaliser le financement correspondant (41,7 M€).

## Point 7 – Date des Conseils d'Administration 2012

Gilbert CASAMATTA propose les dates des prochains CA :

Le jeudi 29 mars 2012 16h à l'INP ;

Le jeudi 21 juin 2012 16h à l'INSA ;

Le jeudi 27 septembre 2012 16h à l'ISAE ;

Le jeudi 29 novembre 16h à UT1 Capitole.

## **Point 8 – Questions diverses**

Gilles FOURTANIER demande que le tout nouveau projet de recherche hospitalo-universitaire sur la résistance aux médicaments anti-cancer fasse l'objet d'une rapide prise en compte par le PRES. Christophe HAUNOLD indique que des liens ont déjà été établis en ce sens.

Gilbert CASAMATTA remercie les participants et clôt le conseil d'administration du 24 novembre 2011.

## **Prochain CA : le 29 mars 2012 à 16H00 à l'INP**

-

Toulouse, le 10 mars 2012

Le Président du PRES

Gilbert CASAMATTA

